

Département Education

Service Enfance Jeunesse

Dossier suivi par LCE et ASE

DOSSIER DE CANDIDATURE

CHANTIERS JEUNES

Ce dossier doit être renvoyé au plus tard le 25 mars 2022 au service Enfance Jeunesse de la mairie.

Par mail : laetitia.corre@meylan.fr

Par courrier : Service Enfance Jeunesse, 4 avenue du Vercors 38240 MEYLAN

Un dossier complet est constitué des pièces suivantes :

- CV
- Lettre de motivation
- Fiche de renseignements complétée et signée par le candidat et ses parents s'il est mineur
- Attestation de sécurité sociale personnelle
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Droit à l'image complété et signé par le candidat et ses parents s'il est mineur
- RIB personnel du candidat
- Photocopie d'une pièce d'identité du candidat

Pour les mineurs uniquement :

- Fiche sanitaire complétée et signée par les parents
- Autorisation parentale de départ complétée et signée par les parents

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

« La collectivité vous informe que ces données font l'objet d'un traitement informatisé aux dispositions de la loi N° 78-17 du 06/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les personnes concernées par les informations portées sur le présent courrier, formulaire, questionnaire ou sur le site Internet de la commune peuvent en demander la communication, la rectification ou l'opposition, le cas échéant. »

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM et Prénom :

Adresse (*merci de fournir un justificatif de domicile*) :

.....

Numéro de téléphone :

Si le candidat est mineur, merci de préciser le nom et prénom de son/ses tuteurs légaux ainsi que les coordonnées téléphoniques :

.....

.....

.....

N° de sécurité sociale personnel (*merci de joindre une attestation de sécurité sociale*) :

_ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Droit à l'image :

J'autorise la prise d'images (photo, film) par le personnel communal ou un journaliste lors de la participation aux chantiers jeunes :

Oui Non

Autorisation de départ, pour les mineurs :

J'autorise mon enfant à rentrer seul.

J'autorise mon enfant à partir avec la ou les personnes ci-après mentionnées.

.....

FICHE SANITAIRE DE LIAISON pour les mineurs

Votre enfant doit obligatoirement être vacciné pour les maladies suivantes : Diphtérie – Tétanos – Poliomyélite (DTP). Merci d'indiquer la date du dernier rappel :

+ Votre enfant est-il atteint d'un trouble de la santé évoluant sur une longue période nécessitant des aménagements dans sa vie quotidienne et/ou un traitement ? Oui Non

Si oui, est-ce :

- Allergie alimentaire
- Asthme
- Maladie chronique
- Allergie médicamenteuse

+ Informations complémentaires
Votre enfant porte-t-il :

- Des lunettes
- Des lentilles
- Des prothèses auditives
- Des prothèses ou appareil dentaire
- Rien de tout cela

Autre(s) problématique(s) particulière(s) à signaler :

.....
.....
.....

+ J'autorise le responsable du chantier jeune à confier mon enfant aux services d'urgences du CHU de Grenoble en cas de besoin.

Oui

+ Je déclare exacts les renseignements donnés sur la santé de mon enfant

Oui

Date :

Signature du représentant légal :

Quelques conseils pour réaliser son CV et sa lettre de motivation

1 -Soignez la présentation : Une lettre sans fautes est nécessaire. Pour cela, relisez-vous et faites-vous relire. Le CV comme la lettre de motivation doivent faire une page. Soignez aussi la mise en page. Des phrases courtes et des paragraphes aérés facilitent la lecture. Le CV comme la lettre de motivation sont tapés à l'ordinateur.

2 –Mettez en avant vos motivations : Vous n'avez pas forcément d'expérience de travail mais vous pouvez vous appuyer sur ce que cette première expérience peut vous apporter et ce que vous pensez pouvoir apporter à l'employeur (« réactivité », « esprit d'équipe », « ponctualité » par exemple). Ne reprenez jamais de lettres de motivation écrites par d'autres.

3 – Réalisez un CV en vous appuyant sur vos points forts : Un CV contient, certes, les expériences professionnelles mais vous pouvez aussi mettre en avant vos études, vos diplômes (BAFA, PSC1, BSR...), vos engagements associatifs, vos centres d'intérêt ou encore vos compétences (des langues aux logiciels informatiques que vous savez utiliser en passant par la faculté à travailler en équipe).

4- Ne « gonflez » jamais votre candidature : Tout ce qui apparaît sur le CV et la lettre de motivation peut faire l'objet de questions et de vérifications de la part de votre futur employeur. Il est normal à 16 ou 18 ans de ne pas avoir ou peu d'expériences professionnelles, les employeurs le savent.

Quelques sites internet utiles :

<https://www.cidj.com>

<https://www.info-jeunes.fr>

<https://www.onisep.fr>

Il s'agit de sites internet ressources sur l'orientation mais aussi l'emploi. Vous y trouverez des articles sur le CV et la lettre de motivation.

[Le service jeunesse peut vous apporter son aide pour la réalisation de votre candidature.](#)

Plus de renseignements auprès de la responsable jeunesse au 04.76.41.59.86 - laetitia.corre@meylan.fr
et/ou de l'animatrice jeunesse au 04.76.41.59.91 - anais.santene@meylan.fr